



TRANSPORTS

Mémento du Grenelle

Mesure n°27 : Adopter un moratoire sur les projets routiers et autoroutiers

La France est-elle en déficit d'infrastructures routières et autoroutières ? Selon les dires des entreprises des bâtiments et travaux publics, couplés aux cris du corps des Ponts et Chaussées, la France serait un désert à couvrir le plus rapidement possible de goudron et d'asphalte. Alors que depuis plusieurs décennies, loi après loi, l'Etat insiste sur le fait que l'intérêt d'une infrastructure doit être évalué à l'aune de son bilan écologique, rien ni personne ne vient contester les *desiderata* de la technostructure à bétonner la France.

Jouant sur la notion d'équité des citoyens et leur droit inaliénable à la mobilité, le Ministère des Transports parie encore aujourd'hui sur une extension du réseau routier, même si dans les faits une nouvelle infrastructure autoroutière revient dans les faits à déménager le territoire. En rapprochant les distances tout en accélérant les vitesses de mouvement, les routes et autoroutes facilitent les déplacements et transforment certaines zones rurales en aires para-urbaines. Une nouvelle route, véritable aspirateur à voitures, peut dans les faits fragmenter les territoires en zones d'ortoirs. Pire, ajouter du kilomètre d'autoroutes à ceux déjà existants revient tacitement à accepter l'augmentation du nombre de kilomètres effectués par les particuliers et inciter tacitement le transport de marchandises à se faire par voie routière et autoroutière. Il est inutile de se répandre en envolées lyriques face au dérèglement climatique si dans le même temps, les mêmes décideurs continuent à construire des infrastructures qui augmenteront les rejets de gaz à effet de serre... et ce pour plusieurs décennies.

De plus, la multiplication des infrastructures routières scinde les aires biologiques, amplifiant encore la fragmentation des milieux. Ces cicatrices paysagères rendent le brassage des populations hypothétique et par là même participent à l'érosion de la diversité biologique.

Déménagement du territoire, nuisances sonores, pollution due aux particules émises par la combustion des moteurs, rejets de gaz à effet de serre, fragmentation des milieux... la liste des conséquences est trop longue pour poursuivre dans cette voie sans lendemain.

